

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 avril 2017

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire.

Marc FAIVRE est nommé secrétaire de séance.

Absents excusés : Jean-Lou TERREAUX (pouvoir à Samuel PERRIN), Arnaud CHEREMETIEFF (pouvoir à Denis PUGIN), Jean-Luc BORNE (pouvoir donné à Jean-Louis VIENNET), Christine PUGIN, Julien BILLOD-LAILLET et Stéphanie BELIARD.

Le Maire ouvre la séance en présentant ses condoléances suite au décès de Louis PUGIN, papa de Christine PUGIN.

Ajout des points suivants :

- Ecole : mission contrôle technique et SPS + maîtrise d'œuvre
- Nouveau périmètre d'établissement public de coopération intercommunale
- Départ ATSEM : rémunération du solde de tout compte

### I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 2 mars 2017 :

Alain PESEUX fait remarquer que le sentier pédestre menant au parcours santé n'est pas sécurisé car les animaux présents dans les champs pourraient présenter un danger pour les promeneurs. Jean-Marie ROUSSEL répond que la plupart des chemins de randonnées traversent des champs occupés par des bovins. Outre cette remarque, le Conseil municipal adopte le budget à l'unanimité.

### II – Urbanisme

#### A- Départs dossiers vers DDT

ANGUENOT Michael	1) <u>Certificat d'urbanisme</u> route de Bonnevaux	Construction maison	<b>Avis favorable</b>
PAQUIEN Sylvain	2) <u>Permis de construire</u> 1 rue du Château d'Eau	Construction maison	<b>Avis favorable</b>
GROSSIORD Arnaud	3) <u>Déclarations préalables</u> 8 rue de la Chauderotte	Changement menuiseries	<b>Avis favorable</b>
JACQUIN Nicolas	9 rue de l'Eglise	Création de fenêtres	<b>Avis favorable</b>
GEYER Frédéric	8 rue de la Bruyère	Création d'une cheminée	<b>Avis favorable</b>
PERRIER Jean-Luc	9 rue des Courbes Pièces	Pose piscine bois autoclavée	<b>Avis favorable</b>
SCI de Plainechaux	4) <u>Courriers divers</u> 4 Puits de Poudrey	Réfection et création 7 logements	<b>ABANDON</b>
BULLE Jean-Claude	25 Grande Rue	Réfection toiture	

#### B- Retours dossiers de la DDT

SDH	1) <u>Certificat d'urbanisme</u> rue Elisée Cusenier	Construction bâtiments ESAT	<b>Accordé</b>
CHAIBA Hassan	2) <u>Permis de construire</u> 7 rue des Granges	Création de 6 logements	<b>Accordé</b>
BECQ Maxime	3 rue des Tilles	Construction maison	<b>Accordé</b>
HOUSER Florian	5 rue des Tilles	Construction maison	<b>Accordé</b>
FOLTETE Jean-Luc	3) <u>Déclarations préalables</u> rue d'Oupans	Division de parcelles	<b>Accordé</b>
DE CARVALHO Nathalie	11 Grande Rue	Extension habitation	<b>Accordé</b>
GROSSIORD Arnaud	8 rue de la Chauderotte	Changement menuiseries	<b>Accordé</b>

#### 4) Divers

Henri PHARIZAT fait remarquer que 2 mobiles homes ont été installés sans autorisation préalable et qu'un rappel à la loi sera fait.

### **III – Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2016**

Présentation des comptes administratifs de l'année 2016 qui correspondent aux comptes de gestion fournis par le Trésorier.

#### **ÉTALANS**

##### **Budget communal M14**

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	752 006.22	1 810 924.69	1 058 918.47
Investissement	1 013 106.40	635 642.58	-377 463.82
Total	1 765 112.62	2 446 567.27	<b>681 454.65 €</b>

##### **Forêt**

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	37 574.34	79 447.22	41 872.88
Investissement	8 194.70	3 900.70	-4 294.00
Total	45 769.04	83 347.92	<b>37 578.88 €</b>

##### **Assainissement M49**

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	83 869.70	185 211.25	101 341.55
Investissement	643 164.37	801 759.36	158 594.99
Total	727 034.07	986 970.61	<b>259 936.54 €</b>

#### **CHARBONNIERES LES SAPINS**

##### **Budget communal M14**

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	92 952.63	207 829.03	114 876.40
Investissement	91 345.23	70 649.04	-20 696.19
Total	184 297.86	278 478.07	<b>94 180.21 €</b>

##### **Assainissement M49**

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	16 578.97	29 209.25	12 630.28
Investissement	17 088.85	22 049.84	4 960.99
Total	33 667.82	51 259.09	<b>17 591.27 €</b>

#### **VERRIERES DU GROSBOIS**

##### **Budget communal M14**

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	26 974.27	130 466.43	103 492.16
Investissement	21 746.82	28 051.37	6 304.55
Total	48 721.09	158 517.80	<b>109 796.71 €</b>

## Forêt

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	460.13	5 930.74	5 470.61
Investissement	486.22	486.22	0.00
Total	946.35	6 416.96	<b>5 470.61 €</b>

→ Approbation des comptes de gestion :

- ETALANS : acceptés par 24 voix « pour », 0 « contre » et 3 abstentions (David BESANCON, Christiane MOREL et Jean-Claude BULLE)

- CHARBONNIERES LES SAPINS et VERRIERES DU GROSBOIS : acceptés à l'unanimité.

→ Hors la présence du Maire, les comptes administratifs sont approuvés comme suit :

ETALANS : - CA Principal : 23 voix « pour », 0 voix « contre » et 3 abstentions (David BESANCON, Christiane MOREL et Jean-Claude BULLE)

Les abstentionnistes motivent leur position par le coût excessif de la salle des fêtes qui de surcroît aurait fait perdre une soixantaine de places selon eux.

- CA Assainissement : 26 voix « pour »

- CA Forêt : 26 voix « pour »

CHARBONNIERES LES SAPINS

- CA Principal : 26 voix « pour »

- CA Assainissement : 26 voix « pour »

VERRIERES DU GROSBOIS

- CA Principal : 26 voix « pour »

- CA Forêt : 26 voix « pour »

## IV – Affectation des résultats – Vote des 3 taxes – Vote des budgets 2017

### A – Affectation des résultats

Rappel : conformément à l'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

L'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le déficit d'investissement (compte tenu des restes à réaliser), puis est affecté dans le compte 1068.

Le solde sera inscrit dans le compte 002.

Proposition d'affectation pour le budget d'Étalans (résultats de Charbonnières et Verrières affectés ultérieurement suivant la demande de Monsieur Comman, Trésorier) :

	Budget principal	Budget forêt	B. assainissement
Excédent/déficit d'investissement reporté (001)	377 463.82 €	-4 294.00 €	158 594.99 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	362 943.82 € <i>D001 + RAR</i>	4 294.00 €	0.00 €
Excédent/déficit de fonctionnement reporté (002)	695 974.65 €	37 578.88 €	101 341.55 €

→ Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

## B- Vote des 3 taxes

Dans sa réunion du 16 janvier 2017, le Conseil municipal avait décidé de ne pas adopter le mécanisme d'intégration fiscale progressive mais de choisir un taux unique.

	2017		
	bases imposition	taux	Produit
taxe d'habitation	1 301 634	17.11	238 342
taxe foncière (bâti)	1 106 361	12.38	141 999
taxe foncière (non bâti)	164 510	21.07	34 787
<b>TOTAL</b>			<b>415 128</b>

→ A l'unanimité, Le Conseil municipal adopte les taux présentés.

## C- Présentation des budgets 2017 :

### Budget communal

Dépenses de fonctionnement	1 714 353.00 €	Recettes de fonctionnement	1 743 477.85 €
Dépenses d'investissement	3 173 299.82 €	Recettes d'investissement	3 173 299.82 €

→ Vote du budget communal : accepté par 24 voix « pour », 0 voix « contre » et 3 abstentions (David BESANCON, Christiane MOREL et Jean-Claude BULLE).

Les abstentionnistes ne sont pas favorables à l'aménagement complet du bourg, estimant que d'une part le coût est exorbitant et d'autre part la mise en sens unique de la rue du Champ de Foire ne respecte pas l'avis de certains membres du Copil et est défavorable aux commerçants.

Les abstentionnistes ajoutent qu'ils auraient aimé qu'une partie du coût soit reportée sur le projet école/périscolaire.

Le Maire répond que le projet école reste évolutif et extensible et que la construction du périscolaire pourra être engagée dans plusieurs années. En outre le projet « aménagement » était antérieur au projet « école ».

### Budget assainissement

Dépenses de fonctionnement	692 007.01 €	Recettes de fonctionnement	696 841.55 €
Dépenses d'investissement	2 230 746.00 €	Recettes d'investissement	2 230 746.00 €

→ Vote du budget « assainissement » : accepté à l'unanimité.

### Budget forêt

Dépenses de fonctionnement	62 304.00 €	Recettes de fonctionnement	87 878.88 €
Dépenses d'investissement	21 838.00 €	Recettes d'investissement	21 838.00 €

→ Vote du budget « forêt » : accepté à l'unanimité.

## V – Avenant marché rénovation de l'espace socio-culturel

	Marché initial HT	Avenant HT	Nouveau marché HT
Lot 9 – Chape carrelage	43 631.80 €	- 2 766.46 €	40 865.34 €

→ Décision du Conseil : accepté à l'unanimité.

## VI – Affouage 2017/2018

La taxe d'affouage était de 40 € à Charbonnières les Sapins et 30 € à Etalans.

Pour harmonisation, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter un nouveau prix d'affouage de 35 €.

## **VII –Alignement de parcelles**

### **A- Parcelle Foltête**

Echange de parcelle entre la commune et les consorts Foltête :

Parcelle cédée par la commune d'une surface de 33 ca.

Parcelle cédée par les consorts Foltête d'une surface de 14 ca.

Les frais de bornage et de notaire sont à la charge des consorts Foltête.

Le Conseil municipal valide l'échange à l'unanimité.

B- **Parcelle Antoni** : alignement pour création d'un chemin piétonnier jusqu'à la rue de Rougeu. Le Conseil municipal accepte.

C- **Aménagement espaces publics** : limites du domaine public dans la rue de la Gare dans le cadre du projet d'aménagement de cette rue et la sécurisation piétonne.

## **VIII – Indemnisation agent recenseur de Charbonnières les Sapins**

85 logements ont été recensés par Alexia LOMBARD. Pour information, la dotation de recensement est de 376 €.

Hors la présence de Benoît CATTET, compagnon de Mme LOMBARD, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'indemniser l'agent recenseur pour un montant de 500 €.

## **IX – Désignation du représentant du personnel du CNAS**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de nommer Corinne GUERRINGUE en tant que représentante du personnel du CNAS.

## **X – Reconduction bail de location : ACCA et Scierie du Gros Chêne**

→ **ACCA Étalans** : Le Conseil municipal décide de passer le prix de location de 480.00 € à 500.00 € annuel pour harmonisation entre les ACCA des communes de Charbonnières les Sapins et Etalans (période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2020) : + 4 % sur 3 ans.

→ **Scierie du Gros Chêne** : Le Conseil municipal décide de passer le prix de location de 1725.00 € à 18000 € annuels (période du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 30 septembre 2022) : + 4 % sur 5 ans.

## **XI – Don CCAS**

→ Suite à mise à disposition d'une salle à l'espace Douge pour une association extérieure : 50 €.

## **XII – Commune nouvelle : adhésion organismes**

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer les contrats d'adhésion aux organismes suivants :

- URSSAF (assurance chômage)
- Collecteam (assurance salariés en cas de maladie longue durée)

## **XIII – Revalorisation barème indemnitaire des élus**

En application de la circulaire 18 du 21 mars 2017, les indemnités des élus sont revalorisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 par le passage de l'indice 1015 à 1022.

*Les conditions d'octroi des indemnités de fonction des élus sont régies par les articles du code général des collectivités territoriales.*

A l'unanimité, le Conseil municipal valide la revalorisation du barème indemnitaire des élus.

#### **XIV – Refacturation de la réparation du rideau de l’espace socio-culturel**

Suite à la location de l’espace socio-culturel, le moteur électrique de commande d’ouverture et de fermeture du rideau a été endommagé. Le chèque de caution permettra de couvrir la dépense.

Le Conseil municipal autorise le Maire à refacturer au locataire la réparation du rideau.

#### **XV – Compte-rendu des commissions**

☞ Voirie : La commission s’est réunie le 5 avril afin de constater l’état des voiries communales. Celles-ci sont dans l’ensemble en bon état.

L’entretien des voiries sera désormais assuré pour l’ensemble de la commune nouvelle par les 2 agents techniques en lien avec les services de la CCPPV.

Chaque année la commission identifiera les voiries à rénover en priorité dans la limite du budget alloué par le CM: 100 000€ en 2017.

Pour cette année ce sont la rue de la préhistoire (Charbonnières), le chemin du Greffier et la rue des Acots qui ont été retenus comme prioritaires.

☞ Information-Communication : Les comptes-rendus des conseils municipaux sont transcrits en intégralité dans le bulletin municipal et ils occupent désormais une place importante dans le bulletin. C’est pourquoi, la commission se demande s’il ne serait pas plus pertinent de développer des sujets précis et abandonner la transcription des comptes-rendus. Il sera procédé à un sondage auprès de la population.

#### **XVI - Ecole : mission contrôle technique et SPS + maîtrise d’œuvre**

Propositions :

- Contrôle technique : Socotec pour 5 900.00 € HT.

- Contrôle SPS : Dekra pour 4 275.00 € HT.

- Maîtrise d’œuvre : KRUZIC et cotraitants pour 96 050.03 € HT.

➔ Décision du Conseil : à l’unanimité, le Conseil municipal valide les propositions.

#### **XVII - Nouveau périmètre d’établissement public de coopération intercommunale**

Décision du Conseil de communauté d’intégrer la commune de Bouclans dans la Communauté de Communes de Pierrefontaine-Vercel (CCPPV).

A l’unanimité, le Conseil municipal valide la décision de la CCPPV.

#### **XVIII - Départ ATSEM : rémunération du solde de tout compte**

L’ATSEM, Anne CHAUVIN, sera en disponibilité à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017.

Son temps de travail étant annualisé, elle bénéficie d’heures complémentaires qui lui seront payées, ainsi que le prorata des congés payés.

#### **XIX - Questions diverses**

➔ Nouvelle prestation épandage des boues de Charbonnières les Sapins : 1 295 € HT pour les 2 stations au lieu de 2 463.20 € HT antérieurement.

➔ Tirage au sort des jurés d’assises : les 3 personnes proposées sont Angélique CORNU, Olivier CHARPENTIER et Corinne JOSSERAND.

➔ Cérémonie du 8 mai : 10h15 au monument aux morts.

➔ Prochaine réunion de Conseil municipal : 4 mai à 20h30.

➔ Levée de séance : 23h00.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance  
Marc FAIVRE